



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
AMBASSADE DE FRANCE À MADAGASCAR

## FICHE MADAGASCAR

### I- Organisation de l'enseignement supérieur

#### Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESupReS)

[www.mesupres.gov.mg](http://www.mesupres.gov.mg)

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESupReS) gère les établissements de formation supérieure (facultés, écoles et instituts) et les Centres Nationaux de Recherche (CNR, au nombre de 8). Comme en France, quelques établissements publics échappent à son autorité, et sont rattachés à des ministères techniques (agriculture, armée, magistrature, santé). Le MESupReS compte 6 000 fonctionnaires dont 1 400 enseignants-chercheurs (ou chercheurs-enseignants).

Ce Ministère comprend principalement :

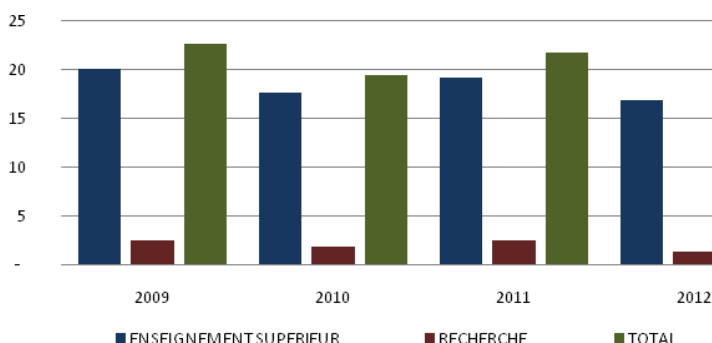
- le Secrétariat général (SG)
- et deux directions Générales :
  - ▶ la direction générale de l'enseignement supérieur (DG ESUP),
  - ▶ la direction générale de la recherche et du partenariat (DG RP).

Des directions « transversales » participent aussi à la gestion du sous-secteur (DTIC : direction des techniques de l'information et de la communication, DARES : direction de l'appui à la réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche, DRH : direction des ressources humaines, DAAF : direction des affaires administratives et financières, DSPS : direction de la statistique, de la programmation et du suivi...).

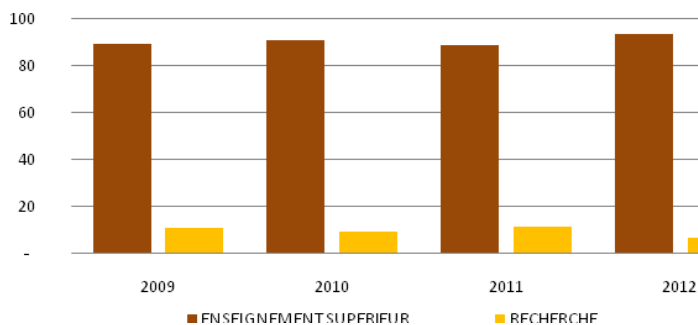
Le ministère est, par ailleurs, favorable au développement de l'enseignement supérieur privé. Un dispositif de contrôle des secteurs privé et public, par la création d'une commission nationale d'habilitation des diplômes (système LMD) a été mis en place. Un suivi devrait être instauré via une agence indépendante (prévision).

Comparativement à d'autres pays de la ZSP et compte tenu de l'effectif étudiant modeste par rapport à la population (31 étudiants / 1 000 hab.), l'État malgache considérerait que l'enseignement supérieur a été correctement doté.

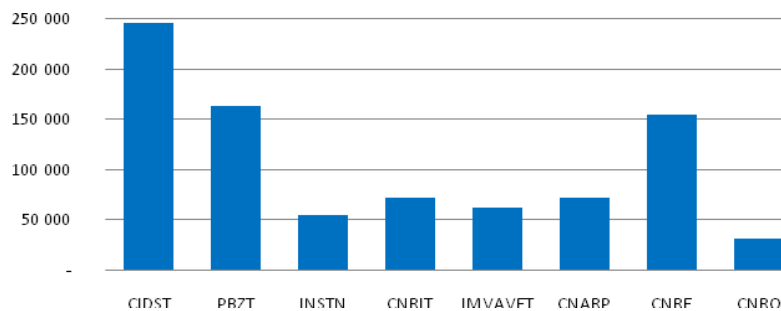
#### Le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche



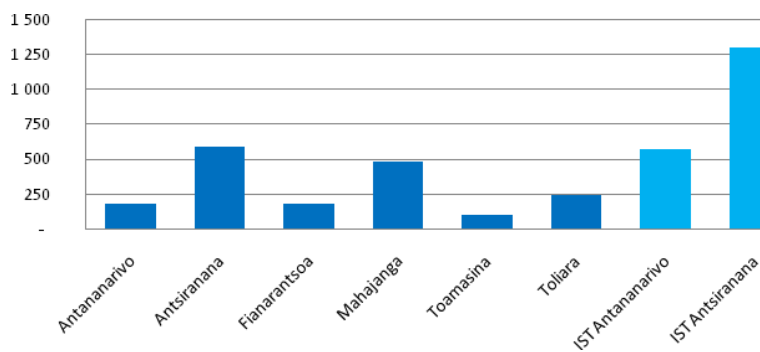
**Evolution du budget <sup>(\*)</sup> en million Euros**  
\* depuis la création du ministère en 2009



**Enseignement supérieur vs. Recherche**  
Part du budget global alloué



**Budget attribué aux CNR - en €**  
Centre nationaux de Recherche



**Montant du budget transféré aux EPA**  
Moyenne par étudiant – en €

Taux de change juillet 2012 : 1 Euro = 2700 Ariary

### Les institutions de l'enseignement supérieur public

L'enseignement supérieur malgache se compose de 6 universités, correspondant aux 6 anciennes provinces : Antananarivo (Tananarive), Fianarantsoa, Antsiranana (Diego Suarez), Toamasina (Tamatave), Mahajanga (Majunga), Toliara (Tuléar). Ces universités sont dirigées par des présidents élus.

Les universités comportent des établissements. On note par exemple la présence de facultés, écoles d'ingénieurs (2 écoles polytechniques, 1 école agronomique, 1 école d'informatique), écoles normales supérieures (3 ENS et 1 ENSET) et instituts.

Trois Instituts Supérieurs de Technologie (IST d'Antananarivo, d'Antsiranana et d'Ambositra), établissements équivalents aux IUT français sont rattachés directement au MeSupRes.

### Liste des institutions et établissements

#### Antananarivo

Université d'Antananarivo ([www.univ-antananarivo.mg](http://www.univ-antananarivo.mg))

Etablissements :

Faculté de Droit, d'Économie, de Gestion et de Sociologie  
Faculté des Lettres et Sciences Humaines  
Faculté de Médecine  
Faculté des Sciences  
École Normale Supérieure (ENS)  
École Supérieure Polytechnique d'Antananarivo (ESPA)  
École Supérieure des Sciences Agronomiques (ESSA)

Autres structures :

Institut pour la Maîtrise de l'Énergie (IME)  
Institut des Civilisations – Musée d'Art et d'Archéologie  
Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires (INSTN)  
Institut et Observatoire de Géophysique d'Antananarivo (IOGA)  
Institut d'Infectiologie Charles Mérieux  
Institut Confucius

**Instituts et autres écoles non sous tutelle du MESupReS**

Institut Supérieur de Technologie d'Antananarivo (IST-T - [www.ist-tana.mg](http://www.ist-tana.mg))  
Centre National de télé enseignement de Madagascar (CNTEMAD - [cntemad.mg](http://cntemad.mg))

**Instituts et autres écoles sous tutelle d'un autre ministère**

Institut National des Sciences Comptables et de l'Administration d'Entreprises (INSCAE - [www.inscae.mg](http://www.inscae.mg))  
Institut National de la Santé Publique et Communautaire (INSPC - [www.inspc.org](http://www.inspc.org))  
Ecole nationale d'administration de Madagascar (ENAM - [www.enam.mg](http://www.enam.mg))  
Institut National du Tourisme et de l'Hôtellerie (INTH - [inth-madagascar.com](http://inth-madagascar.com))

**Toamasina (Tamatave)**

**Université de Tamatave ([www.univ-toamasina.mg](http://www.univ-toamasina.mg))**

Etablissements :

Faculté des Sciences Économiques et de Gestion  
Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Autres structures (Technopôle) :

Centre Automatisé de Gestion – Institut Supérieur Professionnel de Gestion (CAG-ISPG)  
Campus paysan  
Centre d'Enseignement de Langues Vivantes Appliquées (CELVA)  
Centre d'Études et de Recherches Ethnologiques et Linguistiques (CEREL)  
Centre d'Information, de Communication, d'Orientation et de Rencontre (CICOR)  
Espace Francophone  
Formations professionnalisantes en Gestion de Ressources Naturelles et Environnement (GRENE)  
Formation en Ingénierie de développement social et local

**Antsiranana (Diégo-Suarez)**

**Université d'Antsiranana ([www.univ-antsiranana.mg](http://www.univ-antsiranana.mg))**

Etablissements :

Faculté des Sciences  
Faculté des Lettres et Sciences Humaines  
École Supérieure Polytechnique d'Antsiranana (ESP)  
École Nationale Supérieure de l'Enseignement Technique (ENSET)

Autres structures :

Faculté de Gestion  
Institut Supérieur en Administration d'Entreprises (ISAE)

**Instituts**

Institut Supérieur de Technologie d'Antsiranana (IST-D - [istd.eu5.org](http://istd.eu5.org))

## **Mahajanga (Majunga)**

**Université** ([www.univ-mahajanga.mg](http://www.univ-mahajanga.mg))

Etablissements :

Faculté de Médecine  
Faculté des Sciences  
Institut d'Odonto Stomatologie Tropicale de Madagascar (IOSTM)

Autres structures :

Institut Universitaire de Gestion de Mahajanga (IUGM)  
Unité de Formation Professionnalisante (UFP : Elevage, Agriculture, Aquaculture, Environnement)

## **Fianarantsoa**

**Université** ([www.univ-fianar.mg](http://www.univ-fianar.mg))

Etablissements :

Faculté de Droit, d'Économie, de Gestion et de Sciences Sociales  
Faculté des Sciences  
Faculté des Lettres et Sciences Humaines  
Centre Universitaire de Formation Professionnelle (CUFP)  
École Normale Supérieure (ENS)  
École Nationale d'Informatique (ENI)  
Institut des Sciences et Techniques de l'Environnement (ISTE)

## **Toliara (Tuléar)**

**Université** ([www.univ-toliara.mg](http://www.univ-toliara.mg))

Etablissements :

Faculté des Sciences  
Faculté des Lettres et Sciences Humaines  
Faculté de Droit, d'Économie, de Gestion et de Sciences Sociales  
École Normale Supérieure (ENS)  
Institut Halieutique et des Sciences Marines (IHSM - [www.nodc-madagascar.org](http://www.nodc-madagascar.org))

## **Ambositra**

**Institut**

Institut supérieur de technologie régional d'Amoron'i Mania (ISTRAM - créé en octobre 2009).

### **Les établissements de l'enseignement supérieur privé**

Des établissements d'enseignement supérieur privés ont été créés pour pallier le manque de formations du secteur public, souvent dans des domaines où la demande des entreprises est forte et les emplois proposés en plus grand nombre. La qualité des enseignements de ces établissements est variable.

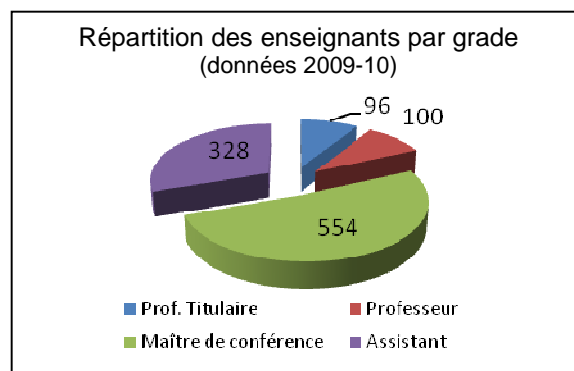
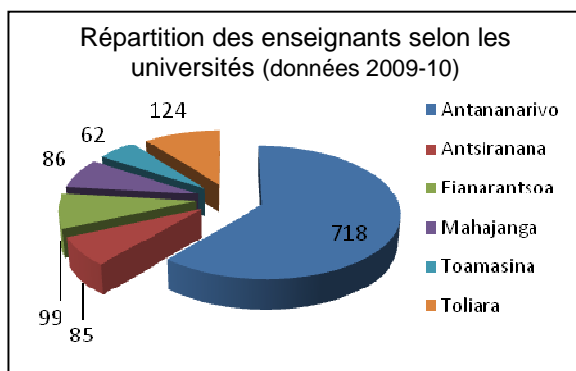
Les établissements privés sont regroupés au sein de deux structures : L'A.E.E.S.P.H.M (Association des Établissements d'Enseignement Supérieur Privés Homologués de Madagascar) et l'A.E.F.P.S.A (Association des Établissements de Formation Professionnelle Supérieure Agréés).

Une cinquantaine établissements d'enseignement supérieur privé (94 % à Antananarivo, 6 % en province) accueille environ 18 000 étudiants.

Ces établissements privés interviennent essentiellement dans les formations professionnalisantes.

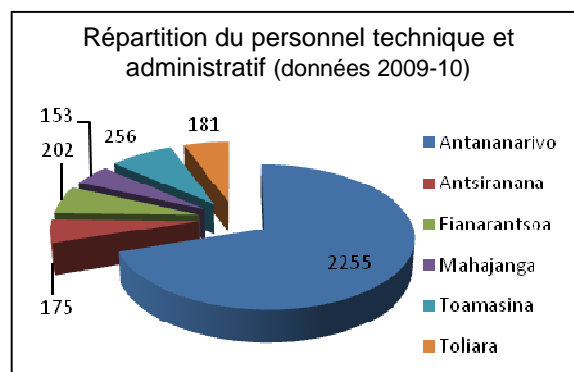
*Nota : on trouvera la liste des établissements privés autorisés, homologués et habilités sur le site du ministère à la rubrique « TELECHARGEMENT DIRECT » ([www.mesupres.gov.mg](http://www.mesupres.gov.mg))*

## L'encadrement universitaire



• Ces chiffres, qui n'ont pas beaucoup évolués ces dernières années en raison des contraintes d'ajustement structurel, augmentent depuis avec un taux de 1,5% par an depuis 10 ans.

• L'encadrement dans les IST est assuré par 68 enseignants dont 72% sont des assistants.



## II- Organisation des études et enseignements dispensés

### Organisation des études

L'année universitaire débute au mois d'octobre pour se terminer au mois de juillet. Mais la rentrée est souvent plus ou moins décalée selon les établissements ; la rentrée des universités depuis plusieurs années est reportée en mars. A noter qu'elle a commencé par vagues en 2012, entre avril et juillet. Ainsi les données disponibles concernent l'année universitaire débutée en mars 2009. L'année 2010-11 n'étant pas encore complètement achevée (des diplômés ne sont pas encore délivrés).

Depuis 2008, Madagascar s'est engagé vers le système LMD (Licence-Master-Doctorat) et l'habilitation des offres de formation a commencé en 2011 au sein de la « Commission Nationale d'Habilitation (CNH) », principalement pour les institutions privées. Les textes réglementant le passage au système LMD et l'organisation des études sont disponibles sur le portail LMD du MESupReS ([lmd.mesupres.gov.mg](http://lmd.mesupres.gov.mg)). La fin du basculement était prévue à la rentrée 2011/12 (article 12 du décret N°2008-179). Cela n'est pas effectif malgré le basculement de quelques établissements.

Les diplômes délivrés jusqu'à lors sont le baccalauréat (entièrement géré par les universités à Madagascar), la licence, la maîtrise et le doctorat auxquels s'ajoutent le DTS (Diplôme de Techniciens Supérieurs délivrés par les IST et certains instituts universitaires), le diplôme d'ingénieur (délivré par l'Ecole Nationale d'Informatique, l'Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques, les deux Écoles Supérieures Polytechniques), le CAPEN et CAPET (Certificat d'Aptitude Pédagogique de l'Ecole Normale et Certificat d'Aptitude Pédagogique de l'Enseignement Technique, délivré par les Ecoles Normales Supérieures), le Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie dentaire, le Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine Vétérinaire et le Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine.

### Les étudiants

Comme à peu près partout dans le monde, le dispositif se décompose en un secteur public (48 000 étudiants) et un secteur privé (environ 18 000 étudiants). Les effectifs étudiants du secteur public ont connu une forte augmentation, passant de 21 000 en 2002 à 48 000 en 2010.

À ces 48 000 étudiants, il faut ajouter les 8 000 personnes résidentes à Madagascar, suivant un enseignement à distance, ainsi que les étudiants faisant leurs études à l'étranger, en majorité en France. En 2011/2012, 1 000 étudiants malgaches ont obtenu un visa pour poursuivre des études en France, dont 60 % en Licence, 35 % en master et 1% en doctorat. Les universités Paris 10 et Paris 12, Bordeaux et Aix Marseille sont les plus demandées. L'université de La Réunion accueille 9% des étudiants malgaches à l'étranger.

L'enseignement supérieur malgache accueille environ 1 300 étudiants étrangers par an, 600 dans les universités publiques et 700 dans l'enseignement privé. Les comoriens sont largement représentés.

L'accès à l'université se fait sur concours : environ 50 % des bacheliers entrent à l'université après leur baccalauréat. Ces mesures malthusiennes découlent des capacités de financement (notamment des bourses, 80% des étudiants étant boursiers), mais aussi des capacités d'encadrement. La croissance rapide de l'effectif étudiant, résultant en partie de la réussite des programmes d'appui en amont (programme Éducation pour Tous), préoccupe le MESupRes qui cherche à se doter des outils d'analyse lui permettant de mettre en place une régulation des flux.

Pour l'année universitaire 2009-2010), le total de 48 000 se répartit comme suit : Antananarivo : 23 000 ; Antsiranana : 2 000 ; Fianarantsoa : 6 000 ; Mahajanga : 2 000 ; Toamasina : 10 000 et Toliara : 4 000. Le sexe ratio est de 54% d'homme contre 46% de femmes. Les classes d'âge des étudiants malgaches ont « classiques » avec une 2/3 ayant entre 21 et 25 ans.

*Nota : Les IST d'Antananarivo, d'Antsiranana et d'Ambositra ont accueilli respectivement 970, 290 et 150 étudiants en 2009.*

### Diplômes délivrés en 2010

DEUG	2 951
DTS	168
Licence	2 825
Maîtrise	1 008
Ingénieur	277

CAPEN/CAPET	133
DEA, IEJ	264
Diplôme d'Etat de Docteur (médecine, chirurgie, pharma., vét.)	250
Diplôme National de Recherche	87
HDR	8

Pour un total de 7971 diplômes

Les taux de réussite des étudiants varient selon les cycles : 85% de réussite en 1<sup>er</sup> cycle (28 000 étudiants), 84% en second cycle (1 700) et 98% en 3<sup>e</sup> cycle (2.000).

### L'enseignement supérieur malgache à l'heure du numérique

Après une longue période d'enclavement numérique, Madagascar sort de son isolement avec l'arrivée de deux dessertes internationales en fibre optique et du *backbone* national optique. Au niveau international, le câble LION mis en place par *France Telecom* entre La Réunion et Toamasina, a été le premier sur la Grande Ile (juin 2009 - [lion.orange.com](http://lion.orange.com)), il a été suivi dès mars 2010 de l'arrivée du câble EASSy, géré par le groupe [TELMA](http://www.telma.mg) et interconnecté à son *backbone* optique national à partir de Toliara ([www.dts.mg](http://www.dts.mg)).

En juin 2012, le réseau national de l'enseignement supérieur et de la recherche « [IRENALA](http://www.irenala.mg) » a vu le jour. Il se base sur le *backbone* national de TELMA desservant principalement en fibre optique depuis 2010 la plupart des grandes villes malgaches. Ce réseau dédié à la communauté universitaire et recherche -à l'instar du réseau RENATER français- dessert, *via* un accès mutualisé très haut débit (155 Mb/s), les 6 universités publiques, les 3 IST, le MESupReS et actuellement 4 CNR. Des dispositifs tels que la visioconférence sont en cours de déploiement dans les universités pour faciliter ces échanges.

Au niveau local, le ministère a mis en place, avec l'appui technique et financier du projet MADES, une politique volontaire de développement de l'accès au numérique avec notamment la réalisation de réseaux de dessertes dans les institutions et dans les villes universitaires, la création de salles d'environnement numérique de travail (ENT) pour les étudiants et la mise en place d'un centre national mutualisé de ressources informatiques. Depuis juillet 2012, les six universités publiques sont toutes dotées de réseaux de campus en fibre optique et de réseaux métropolitains de type WIMAX, de même que certains CNR.

## **Organisation de la recherche**

La recherche à Madagascar s'articule autour des Centres Nationaux de Recherche (CNR), des Universités et des établissements privés. Ces différentes structures sont soit dédiées à la recherche, soit partie prenante, à l'image des universités publiques.

La recherche à Madagascar se répartit entre les institutions d'enseignement supérieur et 8 Centres de recherche nationaux (CNR) qui ont le statut juridique d'EPIC ou d'EPA sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ces derniers ont été dotés d'un budget global de fonctionnement de 3,3 MAr en 2009.

Ces centres et laboratoires développent des relations de partenariat avec les institutions de recherche accueillant des chercheurs français à Madagascar (IPM, IRD, CIRAD) ou en France (laboratoires universitaires français, CNRS, INSERM, MNHN, IRD, CIRAD, INRA...).

### **Les centres de recherche**

Centres qui relèvent de la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESupReS)

#### **Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires (INSTN - [www.madagascar-instn.org](http://www.madagascar-instn.org))**

Domaines d'activité : surveillance de la radioactivité naturelle, radioprotection, études sur les pollutions et la qualité de l'air, effets de la pollution de l'eau sur la santé publique, analyses d'échantillons géologiques

#### **Centre National d'Application de la Recherche Pharmaceutique (CNARP - [www.cnarp.mg](http://www.cnarp.mg))**

Domaines d'activité : Pharmacie galénique ; Expérimentation clinique ; Pharmacodynamique ; Extraction et chimie ; Ethnobotanique et Botanique.

#### **Centre National de recherches sur l'Environnement (CNRE - [www.cnre.mg](http://www.cnre.mg))**

Domaines d'activité : Systèmes aquatiques et côtiers ; Ecosystèmes terrestres ; Env et Sciences sociales ; Env et qualité de la vie

#### **Centre d'Information et de Documentation Scientifique et Technique (CIDST - [www.cidst.mg](http://www.cidst.mg))**

Domaines d'activité : Documentation Scientifique et Technique, moyens numériques.

#### **Centre National de recherche océanographique (CNRO - [cnro-nosybe.com](http://cnro-nosybe.com))**

Domaine d'activité : Océanographie

#### **Centre National de Recherche Industrielles et Technologiques (CNRIT)**

Domaines d'activité : chimie, énergétique, métallurgie et géologie, informatique, nouvelles énergies et énergies renouvelables.

#### **Parc Botanique de Tsimbazaza (PBZT)**

Domaines d'activité : botanique, zoologie.

#### **Institut Malgache des Vaccins Vétérinaires (IMVAVET)**

Domaine d'activité : santé animale.

#### **FOFIFA, Centre National de la Recherche Appliquée au Développement Rural (FOFIFA - [www.fofifa.mg](http://www.fofifa.mg))**

Tutelle : Ministère de l'agriculture

Domaines d'activité : conservation, gestion des ressources génétiques animales et végétales, gestion de la fertilité des sols, gestion sanitaire du cheptel de rente, gestion phytosanitaire intégrée, sciences sociales, agro-alimentaire.

Des recherches s'effectuent dans d'autres Instituts et laboratoires, sous la tutelle d'autres départements ministériels, à l'instar des ministères de la santé, de l'économie et de l'industrie, du commerce, de l'eau, etc.

### **La recherche universitaire**

Les différents départements universitaires sont partie prenante de la recherche malgache. Ils représentent (en nombre) la majorité des acteurs de la recherche : enseignants-chercheurs et doctorants sont ici représentés. Ces départements possèdent le plus souvent des relations historiques avec des centres ou instituts de recherche à l'étranger, notamment (surtout) vers la France : IPM, IRD, CIRAD, MNHN...

Il est à noter que des relations et partenariats sont créés régulièrement entre des établissements malgaches et (majoritairement) français dans le cadre de convention de partenariat de recherche (accueil d'étudiants ou d'experts, échanges...). La vulgarisation de la visioconférence développe ce type de relation.

### **La recherche privée**

Des centres privés de recherche existent à Madagascar. Ils sont indépendants (par exemple l'IMRA) ou liés à des établissements (par exemple l'Université Catholique de Madagascar). Leur production scientifique et leur réputation sont liées. Ainsi, Institut Malgache de Recherche Appliquée (IMRA - [www.imra-ratsimamanga.org](http://www.imra-ratsimamanga.org)) est l'institution privée ayant la meilleure réputation auprès du public. Les domaines d'activités de l'IMRA sont : Pharmacie galénique ; Expérimentation clinique ; Pharmacodynamie ; Extraction et chimie ; Ethnobotanique et Botanique.

### **Cas particulier de l'Institut Pasteur de Madagascar**

L'Institut Pasteur de Madagascar (IPM) occupe une place spécifique en tant qu'Etablissement de l'Institut Pasteur reconnu d'utilité publique par le gouvernement de la République Malgache et placé sous la Tutelle du ministère de la santé malgache. L'Institut Pasteur de Madagascar (IPM - [www.pasteur.mg](http://www.pasteur.mg)), institution de droit malgache, oriente ses recherches autour des domaines approchant l'infectiologie (paludisme ; peste ; tuberculose et mycobactéries ; maladies virales ; bilharzioses ; cysticercose ; maladies émergentes, zoonoses) ; épidémiologie...). L'IPM possède des moyens importants et des liens avec de nombreux laboratoires internationaux de recherche (par et en dehors du *réseau Pasteur*).

### **Formation et résultats**

En écartant médecine (2 000 thèses annuelles), on recense une moyenne annuelle de 20 thèses/HDR. Des grandes thématiques se dégagent : Médecine/Santé/Pharmacie ; Ressources naturelles, Polytechnique. Peu de résultats scientifiques sont recensés dans la bibliographie internationale. La majeure partie des publications sont le fait de coopérations scientifiques dans lesquelles les auteurs malgaches ne se retrouvent que rarement en position « de choix » (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> ou dernier auteur).

## **III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur**

Le secteur privé est actif et réactif. Il occupe une place de plus en plus importante dans l'enseignement supérieur.

Le système est compétitif, l'entrée à toutes les institutions se fait par concours.

La formation professionnelle est relativement bien développée et est en progression.

Les IST, indépendants des universités, offrent une structure souple et bien adaptée aux formations professionnelles avec une très bonne efficacité externe.

La politique du ministère en matière de développement du numérique et des TIC-TICE dans les universités et les centres de recherche devrait permettre à court terme de hisser l'enseignement supérieur malgache aux meilleurs standards internationaux dans ce domaine

## **IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur**

### **a) français**

La France est un partenaire traditionnel des universitaires malgaches : après une période de coopération de substitution, la France s'est investie dans le champ de la coopération universitaire à travers des projets FSP (Fonds de Solidarité Prioritaire).

### **Principaux partenariats interuniversitaires**

Les partenariats interuniversitaires entre les établissements malgaches et les établissements français sont nombreux et donc plus ou moins anciens. Les universités suivantes ont des accords de partenariat avec les institutions malgaches (universités, IST, institutions privées) : Aix Marseille, Avignon, Bordeaux, Brest, Clermont-Ferrand (Blaise Pascal), Corse, Grenoble 1 - Joseph Fourier, Grenoble 2 - Pierre Mendès, La Réunion, Le Havre, Lyon 1, Marne La Vallée, Marseille, Metz, Montpellier 1, Nancy, Nantes, Nice, Paris 3 – Sorbonne, Paris 5 – Descartes, Paris 6 - Pierre et Marie Curie, Paris 7 - Diderot, Paris 12 - Val de Marne, Perpignan, Rennes 1, Rouen, Savoie, Strasbourg, Toulouse 2, Toulouse 3– Paul Sabatier, Valenciennes, Versailles - St Quentin. A ces universités, s'ajoute des écoles et instituts : ENS – Cachan, INALCO, INPL (Lorraine), INRA, IRD, INSTM –



Cherbourg, IUT (Annecy - Savoie), Poitier – IAE, Muséum National d'Histoire Naturelle. A titre d'exemple, l'Université d'Antananarivo compte 30 accords interuniversitaires avec la France.

### **Les projets FSP de coopération universitaire franco-malgache**

La Coopération française :

- ▶ a financé un premier Projet d'appui à l'Enseignement Supérieur PRESUP, qui a donné lieu à deux conventions : PRESUP I (1996-1998) et PRESUP II (1997-2000) ;
- ▶ a financé un deuxième Projet d'appui à l'Enseignement Supérieur MADSUP (2001-2005) ;
- ▶ finance un troisième Projet d'appui à la rénovation de l'enseignement supérieur MADES (déc 2007- déc 2012), qui accompagne notamment la mutation du dispositif malgache vers le LMD. Le but est de participer :
  - à la mise en place du LMD,
  - à la restructuration des formations doctorales,
  - au renforcement de la recherche,
  - au renforcement des capacités administratives des établissements et du ministère.

Parallèlement, deux projets connexes au domaine de l'enseignement supérieur ont été financés : le projet d'appui à l'enseignement de la santé publique, à l'Internat et au Clinicat (ASPIC) et le projet de promotion de la recherche en partenariat à Madagascar dans le secteur du développement rural (PARRUR)

### **Projet MADES**

---

Projet FSP d'un montant de 1 900 000 €.

Date de début : décembre 2007

Date de fin : décembre 2012

#### **Finalité, objectif**

Le projet MADES entend aider l'enseignement supérieur malgache à sortir de son isolement afin que le pays participe à la mondialisation des savoirs. Il s'agit principalement d'améliorer l'adéquation formation-emploi du dispositif de l'enseignement supérieur (public et privé) par l'introduction du système international de diplôme LMD et la rénovation induite des filières de formation, en s'appuyant sur des équipes de recherche dynamiques et en généralisant l'utilisation des TIC. Dans MADES, le LMD est donc compris comme un levier de la rénovation.

#### **Principaux éléments de description du projet**

Les actions interviennent préférentiellement dans les domaines de formation considérés comme prioritaires pour le développement du pays par l'État malgache, dont agronomie-agroalimentaire, halieutique, santé des populations, biodiversité, environnement, télécommunications, informatique, gestion, sciences sociales du développement, sciences de l'éducation. Ces filières ont été identifiées au cours des années 2005 et 2006, dans le cadre des actions orientées vers la préparation du futur projet et appuyées par les crédits d'intervention de la coopération française. Un appel à proposition restreint a permis de sélectionner les filières effectivement soutenues.

1) Une première composante : « **Rénovation des formations** » accompagne les opérations de mise en place du LMD sur des filières de formation, courtes ou longues, des secteurs public ou privé, dont plusieurs sont professionnelles. Cette composante soutient les actions de mise en place du nouveau dispositif par des études d'adaptabilité du système LMD à la réalité malgache, l'actualisation des programmes, le développement des partenariats université-entreprise, l'aide à l'administration universitaire (en particulier pour la gestion de la scolarité à l'aide du logiciel SCOLARIX), la formation des responsables du LMD par des missions d'experts.

La rénovation des programmes a été mise à profit pour apporter un soutien à l'accès aux ressources multimédia et à la modernisation des pratiques pédagogiques par l'introduction des technologies de l'information et de la communication appliquées à l'enseignement (TICE). Ces actions, réalistes, ont pris en compte la « situation d'évolution technologique » des infrastructures TIC du pays, et se concentrent sur les partenaires impliqués dans les autres composantes.

Les appuis au ministère chargé de l'enseignement supérieur portent en particulier sur la mise en place des outils de pilotage (concernant aussi les établissements), les études de bassins d'emploi et la gestion des flux étudiants.

2) Une deuxième composante : « **Renforcement de la recherche et structuration des formations doctorales** », soutient les équipes de recherche, en particulier autour des masters, en mettant en œuvre les regroupements, la mutualisation des moyens humains et matériels, et permettant la valorisation de la recherche, essentiellement par la diffusion des résultats scientifiques et la promotion de la R & I au travers du partenariat avec les acteurs économiques. Cette composante a donc pour objectif de replacer la recherche au centre du dispositif universitaire, conformément à l'esprit du LMD. À ce titre, elle appuie

- les structures de recherche sur lesquelles pourront s'adosser les formations soutenues dans la composante 1.
- les équipes de recherche faisant état de résultats scientifiques : publications, brevets, valorisation industrielle...

Les appuis TIC de cette composante sont conçus en complémentarité de ceux du projet mobilisateur SIST, notamment concernant l'accès à l'information scientifique.

3) Une « troisième » composante : important volet « **transversal** » qui consiste à développer les outils numériques et les TIC-TICE dans l'enseignement supérieur et la recherche. Le projet MADES intervient aussi bien au niveau des infrastructures (réseaux et informatiques), des outils et services (progiciel intégré de gestion de la scolarité, environnement numérique de travail, ressources numériques en ligne, accès à l'information scientifique et à la publication...), que dans le renforcement des capacités des enseignants, des chercheurs, des personnels administratifs.

## **Projet PARRUR**

---

Projet FSP d'un montant de 1 050 000 €.

**Intitulé complet** : Promotion de la recherche en partenariat à Madagascar dans le secteur du développement rural (PARRUR)

### **Finalité, objectifs**

Ce Projet a été défini conjointement avec les partenaires publics et privés malgaches de la recherche scientifique, de l'enseignement supérieur et du développement. Il a pour finalité de favoriser le décloisonnement de la recherche malgache dans le secteur du développement rural (agronomie, environnement, sciences économiques et sociales), par la promotion de dispositifs en partenariat, en lien avec les communautés scientifiques régionale et internationale.

Par le renforcement des outils de gestion de la recherche, élaborés dans un partenariat recherche-université, et par la promotion d'activités communes de recherche, autour d'axes sectoriels prioritaires, cette action de coopération doit contribuer à la reconnaissance de la recherche malgache auprès des communautés scientifiques extérieures et à la réaffirmation du rôle-clé qu'elle joue dans la réponse aux besoins exprimés par la population rurale du pays.

### **Principaux éléments de description du projet**

Le Projet, placé sous la maîtrise d'ouvrage du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESupReS), est structuré en trois composantes opérationnelles.

**C1-** Le développement et la mise en œuvre de recherches en partenariat : constitution et consolidation de pôles scientifiques fédératifs ; gestion d'un fonds de recherche sur appel à proposition ;

**C2-** Le renforcement des compétences scientifiques : capitalisation, mise en commun et circulation de l'information scientifique et technique – IST, organisation de formations collectives et d'ateliers thématiques ; communication, renforcement du Centre de Ressources Scientifiques pour l'Agriculture et l'Environnement ;

**C3-** Un appui au pilotage stratégique et opérationnel de la recherche nationale : appui à la Direction de la Recherche du MENRS à travers du conseil et la mise en place d'outils d'aide à la programmation, au suivi-évaluation et à la valorisation des travaux de recherche ; accompagnement de l'interface recherche-agriculture (17 k€) ; renforcement des partenariats inter-institutionnels.

## **Projet ASPIC**

---

Le FSP d'Appui à l'enseignement de la Santé Publique, à l'Internat et au Clinicat, d'un montant de 1 300 000 €, a fait suite à deux projets d'appui à l'enseignement supérieur. Le projet s'est achevé à la fin de l'année 2011.

Il avait pour objectif général de renforcer les filières universitaires et la capacité des hôpitaux de référence du pôle Mère-Enfant en participant à leurs besoins d'équipement et à leur fonctionnement.

ASPIC s'appuie sur une convention établie entre l'Université d'Antananarivo, l'Université Victor Segalen Bordeaux II, les CHU d'Antananarivo, de Mahajanga et de Bordeaux avec le soutien du Ministère des Affaires Etrangères (MAE).

### **Conclusions - Résultats**

Ce projet, dont les objectifs fixés sont largement atteints, se décline dans un contexte en pleine mutation (création de nouvelles Facultés).

• A l'actif de ce projet ont notera :

- Le nombre de spécialistes formés à ce jour (# 500).
- La qualité de la formation (93 % de candidats admis au concours de DFMS/DFMSA)
- L'intégration des spécialistes dans la fonction publique hospitalo-universitaire
- L'autonomisation de la filière de l'internat qualifiant
- L'encadrement très efficace du partenaire français
- L'ouverture partenariale.

### **IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur** **b) d'autres pays, notamment européens**

Il existe de nombreuses coopérations bilatérales avec entre autres la Chine, les Etats unis, le Canada, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, le Japon, l'Inde, qui se concrétisent principalement par des bourses d'étude et des appuis à la recherche.

L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF, [www.auf.org/bureau-ocean-indien](http://www.auf.org/bureau-ocean-indien)) est présente à Antananarivo avec le Bureau Océan Indien (BOI). Elle soutient l'enseignement supérieur et la recherche dans la région. Avec plus de la moitié des établissements universitaires membres du BOI (23 sur 44), Madagascar est le premier pays bénéficiaire des programmes et projets de l'AUF. Actuellement les projets de l'AUF dans la région sont sur les thématiques suivantes : gouvernance institutionnelle, langue française et diversité linguistique et culturelle, appui à la recherche et à la formation (bourses, mobilités de chercheurs, organisation de colloques...), et professionnalisation. Notons également le projet d'Ecole Doctorale Régionale qui regroupe les établissements de différents pays de la Zone (dont la France avec l'Université de La Réunion) sur la thématique en sciences humaines : « langues, pluralité et développement ».

Le BOI et le projet MADES travaillent ensemble sur plusieurs dossiers : les bourses de doctorat, la mutualisation des moyens pour l'administration et la gestion de la scolarité des universités centralisée au ministère de l'enseignement supérieur...

### **V- Orientation à donner à la coopération universitaire franco-malgache**

#### **Au niveau de l'enseignement supérieur**

- Renforcer l'accompagnement numérique aussi bien au niveau des infrastructures que des contenus à tous les niveaux : administration, étudiants, enseignant et chercheurs,
- Aider à la rénovation pédagogique suite au démarrage des formations dans le système LMD,
- Poursuivre les efforts d'appui aux formations à vocations professionnelles, développer les IST,
- Appuyer les établissements en phase avec le système LMD,
- Aider à l'amélioration de la gouvernance universitaire.

#### **Au niveau de la recherche**

- Mettre en place un système compétitif basé sur la culture du résultat, consistant à aider principalement les équipes productives (publications, brevets...) plutôt que des équipes proposant des projets,
- Permettre l'accès à l'information scientifique mondiale (articles, appel d'offres, actualités...) et renforcer les moyens de communications numériques (visioconférences, accès internet académique, exploitation mutualisée de collecte de données scientifiques ...),
- Favoriser les partenariats de recherche nationaux et internationaux (réseaux de chercheurs),

## **VI- Contacts utiles**

### **Institut Français de Madagascar**

Mme Le Conseiller adjoint de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France  
V. de ROHAN CHABOT : Veronique.De-Rohan-Chabot@diplomatie.gouv.fr  
B.P. 834 ANTANANARIVO 101  
Tél. (+ 261) 20 22 236 14 (ou 15)

### **Projets MADES et PARRUR**

Tél. (+ 261) 20 22269 48  
lftud MADEC : madec.mades@gmail.com

### **Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique MESUPRES**

Monsieur le Directeur général de l'enseignement supérieur

ou

Madame la Directrice général de la recherche et du partenariat

B.P. 4163 Antananarivo 101 - Madagascar

Tél. (+261) 20 22271 85 ; (+261) 20 22211 09, Fax : (+261) 20 22238 97

### **Université d'Antananarivo**

Monsieur le Président de l'Université d'Antananarivo

B.P. 566 Antananarivo 101 - Madagascar

Tél. (+261) 20 22326 39

Courriel : [presidence@univ-antananarivo.mg](mailto:presidence@univ-antananarivo.mg)

### **Université de Toamasina**

Monsieur le Président de l'Université de Toamasina

B.P. 591 Toamasina 501 Madagascar

Tél. (+261) 2053 324 54 ou 322 44 ; Fax : (+261) 20 53335 66

Courriel : [presidence@univ-toamasina.mg](mailto:presidence@univ-toamasina.mg)

### **Université Nord Madagascar**

Monsieur le Président de l'Université Nord Madagascar Antsiranana

B.P. 0 ANTSIRANANA Madagascar

Tél. (+261) 20 82294 09 ou 82211 37 ; Fax : (+261) 20 82294 09 ou 82220 95

Courriel : [presidence@univ-antsiranana.mg](mailto:presidence@univ-antsiranana.mg)

### **Université de Mahajanga**

Monsieur le Président de l'Université de Mahajanga

Rectorat, Immeuble Kakal, 5 rue Georges V, Mahajanga Be

B.P. 652 Mahajanga (401) Madagascar

Tél. (+261) 20 62227 24 ; Fax : (+261) 20 62233 12

Courriel : [presidence@univ-mahajanga.mg](mailto:presidence@univ-mahajanga.mg)

### **Université de Fianarantsoa**

Madame la Présidente de l'Université de Fianarantsoa

Université de Fianarantsoa

B.P. 1264 Fianarantsoa 301 MADAGASCAR

Tél. (+261) 20 75508 02 ; Fax : (+261) 20 75506 19

Courriel : [presidence@univ-fianar.mg](mailto:presidence@univ-fianar.mg)

### **Université de Toliara**

Monsieur le Président de l'Université de Toliara

Université de Toliara

Toliara 601 Madagascar

Tél. (+261) 20 94417 73 ou 94410 33 ; Fax : (+261)20 94440 12

Courriel : [presidence@univ-toliara.mg](mailto:presidence@univ-toliara.mg)

### **Bureau Océan Indien de l'AUF**

Madame RAMAROSOA Liliane, Directrice du BOI

7, Rue Joël Rakotomalala  
Faravohitra B.P. 8349 Antananarivo 101 Madagascar  
Tél. (+261) 20 22318 04 ; Fax : (+261) 20 22318 15  
Courriel : [ocean-indien@auf.org](mailto:ocean-indien@auf.org)  
Site internet : [www.auf.org/bureau-ocean-indien](http://www.auf.org/bureau-ocean-indien)

Mise à jour : 10 septembre 2012